

# Formulaire de candidature au Future Fund 2024

Complétez ce formulaire pour postuler au Future Fund 2024

Date limite de dépôt : minuit (BST), 31 mai 2024

Le cycle de demande du Future Fund 2024 est déjà ouvert et tous les gouvernements sont invités à déposer, par ce formulaire, leur demande pour organiser des séances d'échange d'apprentissage entre pairs.

**Éligibilité** : Tous les gouvernements nationaux et régionaux membres de la Coalition Under2 peuvent demander d'assurer l'organisation des séances d'échange d'apprentissage entre pairs à travers le Future Fund.

## Orientations générales

Nous acceptons des demandes pour des projets liés au moins à l'un des sujets clé ci-après, en ligne avec les priorités de la Coalition Under2 :

- **Atténuation du changement climatique** : Cela pourrait comprendre le développement de plans de décarbonation à long terme au niveau du gouvernement national ou régional, la création de systèmes de surveillance, de déclaration et de vérification (MRV), l'installation de systèmes d'énergies renouvelables, la réduction des émissions de méthane (et/ou d'autres polluants climatiques à courte durée de vie) ou la construction de systèmes de transport locaux durables.
- **Adaptation et résilience au changement climatique** : Cela pourrait comprendre l'appui à l'élaboration de plans locaux d'adaptation et de résilience, la création de systèmes ou infrastructures réduisant les risques locaux des conditions météorologiques extrêmes ou le soutien aux moyens de subsistance locaux susceptibles d'être affectés par les effets du changement climatique (par ex., l'agriculture).
- **Financement efficace pour le climat** : Cela pourrait comprendre des projets aidant les gouvernements à comprendre et à explorer différentes formes de lever les recettes en vue de faire face aux enjeux climatiques, d'apprendre sur de nouvelles sources de financement climatique et sur la façon d'y avoir accès ou d'aider à expliquer l'urgence du financement de l'action climatique dans les régions économiques en développement.
- **Renforcement des pouvoirs des communautés et transition juste** : Cela pourrait comprendre des projets destinés à soutenir les moyens de subsistance locaux, à trouver des moyens de représenter les avis et les priorités des groupes qui sont probablement les plus affectés par le changement climatique, ou à développer d'emplois verts répondant aux besoins d'un avenir moins pollué par le carbone, alimenté par des énergies renouvelables. Équité et prospérité pour tous.

Avant de déposer la demande, nous conseillons tous les demandeurs de lire attentivement les critères de sélection retenus pour la sélection de projets et de séances d'échange d'apprentissage

entre pairs aux pages 8-10 du présent formulaire de demande. Veuillez fournir autant d'informations que possible et répondre à toutes les questions.

**Modalités de dépôt de demande** : veuillez télécharger un formulaire de demande et le transmettre dûment complété à [futurefundproposals@theclimategroup.org](mailto:futurefundproposals@theclimategroup.org) au plus tard à **minuit BST (UTC+1) du vendredi 31 mai 2024**.

## Formulaire de demande\*

*Renseignements du demandeur	
Nom du Gouvernement*	
Nom du contact principal*	
Fonction*	
Courrier électronique*	
Propositions d'échange d'apprentissage entre pairs <i>Disponible en virtuel ou en présentiel</i>	
1. Sujet/politique proposé(e) pour l'échange d'apprentissage entre pairs*	
2. Description du sujet ou de la politique à traiter au cours de l'échange d'apprentissage entre pairs*  <i>Nous conseillons les demandeurs d'expliquer de manière précise la politique à aborder</i>	
3. Comment cet échange d'apprentissage entre pairs a contribué au développement des politiques environnementales dans votre région ?*	
4. Comment ces sujets ou politiques vous ont aidé à aborder un enjeu ou défi important dans votre pays ou région ?*	

\*À renseigner obligatoirement

<p>5. Sous quel format pouvez-vous mettre en œuvre la séance d'échange d'apprentissage entre pairs ?*</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> En virtuel (Zoom ou une autre plate-forme en ligne)</li> <li><input type="checkbox"/> En présentiel (Future Fund prendra en charge le coût de jusqu'à deux personnes afin qu'elles se déplacent vers un gouvernement d'accueil pendant 5 jours au maximum)</li> </ul>
<p>6. Quelles sont les dates disponibles pour organiser la séance d'échange d'apprentissage entre pairs ?*</p>	

**Nous prenons en compte les critères ci-après pour examiner la demande :**

**1. Critères pour la sélection de la séance d'échange d'apprentissage entre pairs :**

- Est-ce que la politique du gouvernement d'accueil soutient le développement d'une politique ou d'un projet dans la région bénéficiaire ?

**2. Attentes vis-à-vis d'un gouvernement d'accueil**

- Le gouvernement d'accueil accepte d'accueillir en virtuel les représentants du gouvernement (au moyen d'une série de réunions en ligne) ou en présentiel (pendant 5 jours au maximum)
- Le gouvernement d'accueil surveille le programme pour assurer la participation des représentants étrangers et s'assure que le programme aborde le sujet d'apprentissage souhaité par les représentants.
- Le gouvernement d'accueil s'engage à faciliter des rendez-vous et des photographies ou vidéos de l'échange d'apprentissage entre pairs pour leur usage dans la promotion du Future Fund auprès d'autres gouvernements nationaux ou régionaux, ainsi qu'auprès de financeurs potentiels.
- Le gouvernement d'accueil n'est responsable d'aucune dépense découlant de l'échange d'apprentissage entre pairs, en virtuel ou en présentiel, à prendre en charge par le Future Fund pour les représentants gouvernementaux participant.

Nous sommes ici pour vous accompagner au cours de tout le processus. Si vous avez des questions ou vous avez besoin d'aide vis-à-vis de votre demande, n'hésitez pas à nous contacter à [futurefundproposals@theclimategroup.org](mailto:futurefundproposals@theclimategroup.org).